Les constituants de la phrase

Sujet	Prédicat*	Complément de phrase
[Mes parents]	**[achèteront une maison]**	**[l'année prochaine].**

Le sujet est
. **non effaçable** : ⊗ ~~Mes parents~~ achèteront une maison l'année prochaine.
. **non déplaçable** : ⊗ Achèteront une maison l'année prochaine mes parents.
. **remplaçable par un pronom** : **Ils** achèteront une maison l'année prochaine.
. On peut l'encadrer : **Ce sont** mes parents **qui** achèteront une maison…

* Le «prédicat» est la fonction du groupe du verbe (GV), généralement composé du verbe conjugué et de ses compléments[1]. Le prédicat caractérise le sujet par une action ou un état.

Le prédicat est
. **non effaçable** : ⊗ Mes parents ~~achèteront une maison~~ l'année prochaine.
. **non déplaçable** : ⊗ Achèteront une maison mes parents l'année prochaine.

Le complément de phrase (CP) est
. **effaçable** : Mes parents achèteront une maison ~~l'année prochaine~~.
. **déplaçable** : L'année prochaine, mes parents achèteront une maison.
. **non remplaçable par un pronom** : ⊗ Mes parents y/en/la/lui achèteront une maison. (Aucun de ces pronoms ne remplace «l'année prochaine».)
. **On peut aussi faire une addition** : Mes parents achèteront une maison ***et cela se passera*** l'année prochaine.

Deux constituants sont obligatoires : sujet + prédicat.

Le complément de phrase est facultatif.

Quelques exemples

Sujet	Prédicat	Complément de phrase
Nous	partirons	demain.
Léa et Tom	achètent des billets de loterie	toutes les semaines.
Ils	viendront te visiter	à ta sortie de l'hôpital.
Lire tous les jours	améliore la concentration	selon les spécialistes.
Qu'il soit perdu	me surprendrait.	
Certains collègues	t'aideront à corriger	si tu en fais la demande.

[1] D'autres mots peuvent être rattachés au prédicat : adverbe (modificateur) ou attribut.

© Cégep Marie-Victorin, 14 janvier 2021